

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/10-ans-apres-nous-sommes-toujours-Charlie>



école & société



10 ans après, nous sommes toujours Charlie !

- Laïcité -

Date de mise en ligne : lundi 6 janvier 2025

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Ce premier mardi de l'année 2025 est marqué par la commémoration des attentats terroristes de 2015 perpétrés contre la rédaction de Charlie Hebdo et l'Hyper cacher porte de Vincennes. Dix ans se sont écoulés, avec d'autres attentats tout aussi tragiques qui ont suivi : ceux de novembre 2015 mais aussi les assassinats de nos collègues Samuel Paty et Dominique Bernard. Cette haine sans nom visait à chaque fois nos libertés et nos valeurs républicaines.

La liberté d'expression, la liberté de la presse, le blasphème, la laïcité et par là même l'égalité entre tous les citoyens quelles que soient leurs croyances (ou non-croyances) ne conviennent pas aux idéologies extrémistes, à l'endoctrinement et au séparatisme. Ces libertés les offensent, elles les exècrent.

Le 11 janvier 2015, plusieurs millions de personnes sont descendues dans la rue pour réaffirmer leur attachement à ces libertés fondamentales, ont applaudi nos forces de l'ordre, ont puissamment clamé d'une seule voix *Je suis Charlie*, générant une unité nationale autour de ce qui caractérise la France, le pays des droits de l'homme et du citoyen où la satire est une des expressions de ces libertés.

Au SE-Unsa, nous réaffirmons avec force et solennité que nous sommes et resterons Charlie et que nous défendrons encore et toujours ces libertés si durement acquises à travers les siècles. Nul ne pourra contraindre au silence les citoyens français. En tant que personnels de l'Éducation nationale, nous jouons un rôle essentiel auprès de chacun de nos élèves en expliquant, illustrant et offrant cette liberté de penser et cette émancipation.

Pour nous au SE-Unsa, aucun personnel ne doit être contraint d'arbitrer entre ses choix pédagogiques et sa sécurité par crainte que son enseignement soit remis en question. Pour cela, nous réaffirmons la nécessaire priorité à donner à l'École de la République.